



## → L'OBJECTIF DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE ?

Construire une co-activité agricole et solaire pour aller vers une agriculture économiquement viable, durable et intégrée aux filières locales.

Types de cultures envisagées dans l'agrivoltaïsme :



**Cultures inter-rang**  
maraîchage, grandes cultures etc.



**Cultures sous panneaux mobiles**  
arbiculture, pépinière, baies, etc.



**Élevage**  
pâturage ovin, caprin, volaille etc.



### - LE SAVIEZ-VOUS ?

**L'agrivoltaïsme :** est une pratique conjuguant l'agriculture et la production d'énergie verte sur une même surface.

Elle permet de soutenir les activités agricoles sous toutes leurs formes tout en oeuvrant pour la transition énergétique.

#### Motivations du propriétaire :

changer de système agricole car présence de taupins qui rendent la culture actuelle difficile et économiquement non-viable

#### Future exploitante envisagée :

Une exploitante en agriculture biologique, du territoire

#### Projet agricole envisagé :

Élevage ovin conduit en BIO, prairie sans irrigation

#### État actuelle des parcelles :

Maïs conventionnel irrigué

## UN PROJET INTEGRÉ À SON ENVIRONNEMENT

Le développement d'un projet photovoltaïque nécessite d'étudier **le milieu humain** (paysage, usage des terrains) et **naturel** (faune, flore et habitats) de la zone potentielle d'implantation.

Réalisées par des spécialistes indépendants, **ces études approfondies permettent**

**de dresser l'état initial du site**, d'en évaluer les enjeux environnementaux, les contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage.

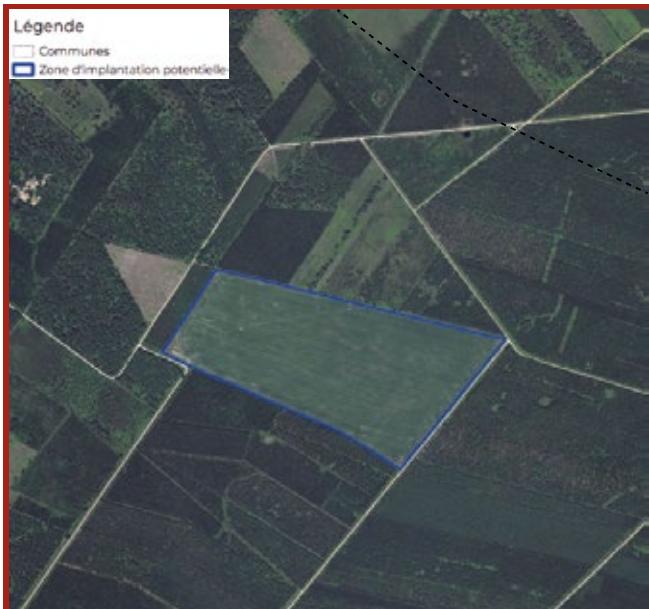
Elles permettent de **valider la faisabilité du projet** et de **définir l'implantation la plus adaptée** au site et à son environnement.



Site de Cabanac-et-Villagrains ©VALOREM



Site de Cabanac-et-Villagrains ©VALOREM



Le projet se situe sur 33 ha à l'est du Bourg de Cabanac-et-Villagrains. Il s'agit d'une parcelle de culture de maïs.





# LES BÉNÉFICES DU PROJET

## POUR LE TERRITOIRE



### Environnemental :

- Système agricole sans intrants
- Mise en place de **mesures environnementales** (haies, jachères, ...)
- Conversion en BIO



### Agricole :

- Pérennisation de l'activité agricole



### Ressources en eau :

- Arrêt de l'irrigation sur les parcelles



## → LES ATOUTS DU PROJET



Soutenu par la collectivité



Un ensoleillement favorable



Un projet agricole concerté



Un projet adapté aux enjeux environnementaux



Un raccordement électrique disponible

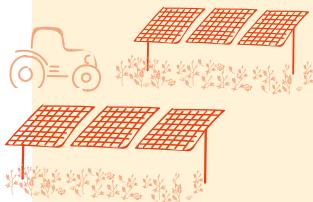


## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

**2023**

### PRÉFAISABILITÉ

- Lancement des pré-diagnostic
- Cadrage du projet
- Rencontres préliminaires



**2024**

### ÉTUDES

- Etudes agricoles
- Études environnementales
- Études photovoltaïques
- Études de raccordement
- Rédaction du dossier d'étude d'impact

**2024**

### INSTRUCTION

- Passage en commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Enquête publique

**2025**

### CLOSING FINANCIER

- Financement du projet auprès des créanciers

**2026**

### MISE EN SERVICE

- Construction puis exploitation sur 30 ans

#### Lettre d'information N°1

Décembre 2023  
Commune de Cabanac-  
et-Villagrains

#### Votre contact dédié

**Thomas DI-FRANCO**  
Chef de Projets

thomas.di-franco@valorem-energie.com  
06 24 88 73 57

#### Agence VALOREM

213, Cours Victor Hugo  
33130 Bègles  
[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)





**Sollicitez les conseils  
de votre Chambre  
d'agriculture**

## En Gironde, diversifiez votre activité avec l'agrivoltaïsme

Contactez-nous pour étudier votre  
projet et découvrir quelles sont les  
activités agricoles compatibles.

[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

## NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE EN NOUVELLE-AQUITAINE

213, cours Victor Hugo  
33 323 Begles  
Tél. 05 56 49 42 65  
Pour en savoir + >

